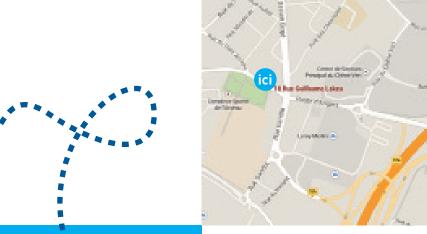
La vie de la structure et les partenariats

La crèche «Les Petits de l'Arceau» est un lieu d'éveil, d'échanges, de rencontres, de jeux libres ou organisés en fonction des intérêts et envies de l'enfant : comptines,

La crèche permet à chacun de grandir en apprenant à vivre avec



Horaires



Les Petits de l'Arceau

18, rue Guillaume Lekeu **49000 ANGERS** 02 41 34 63 38

accueil-arceau@mfam-enfancefamille.fr

Établissement d'accueil des jeunes enfants

« EAJE »



Les Petits de

l'Arceau

jeux de motricité, peinture...

les autres.

Les liens tissés au gré des rencontres et des projets permettent d'instaurer une dynamique de territoire, une interconnaissance au profit des familles.

Une structure

inscrite dans la

vie locale

Vous êtes invités à participer à la vie de la structure ou en être acteur en fonction de vos envies et possibilités.











L'Équipe

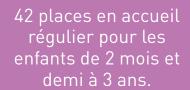
« L'accueil en groupe d'âge permet une adaptation de la prise en charge en fonction des besoins de chacun. Six places permettent d'accueillir des enfants en crèche passerelle, jusqu'à l'âge de quatre ans, lorsqu'il n'y a pas de place à l'école, ou que le projet de scolarisation est reporté. »



La prestation offerte

Les enfants sont accueillis tout au long de la journée en fonction de vos besoins : accueil régulier, occasionnel, dépannage.

Une priorité d'accueil est donnée aux enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique. Toute situation de crise nécessitant une adaptation dans la vie de la famille est considérée comme prioritaire.





Un contrat d'accueil est signé entre

les parents et la structure.

Tarif

La participation des familles est fixée selon un barème national établi par la CNAF.

Elle est calculée en fonction des revenus de la famille et du nombre d'enfants à charge. Le repas et les couches sont fournis par la structure.





Une équipe qualifiée : infirmière puéricultrice, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, aides petite enfance, cuisinièrelingère et pédiatre





Vous pouvez estimer votre participation sur le site :

mon-enfant.fr



